

COMPTE RENDU REUNION CEMMA TRIBU DU 11 SEPTEMBRE 2019 à 19 h

Etaient présents : Roselyne Lucas, présidente, Stéphane Lefort, secrétaire Georgia Hadjab, Sébastien Hanrot, Grégory Lucas, professeurs Patrice Laur, Mélina Ambuhl, Florent Alric, Elodie Lafon Delpit, Christophe Hemery et Sylvain ? (nouveau membre batteur)

Les membres se sont scindés en 2 groupes. Certains répètent le vendredi soir à la maison de la musique et les autres dans une salle à Chaumont sur Tharonne

Ceux qui répètent le vendredi soir de 20 à 24 h environ dans la bibliothèque à la maison de la musique, demandent s'il serait possible d'utiliser une ou deux autres salles pour mieux travailler en petits groupes. On demande à Denis qui semble d'accord. Peut-être peut-on envisager les studios 3 et 4.

Le nouveau batteur demande s'il serait possible d'installer une batterie. Denis dit qu'il y en a 2, donc que cela est envisageable.

Pour cela, il faudra écrire un mail à Alex avec double à Denis. Stéphane s'en charge et demandera en même temps si on peut réserver la date du dimanche 5 avril pour notre concert audition annuel.

Florent nous indique qu'une page Facebook a été créée.

Certains petits concerts ont déjà eu lieu et d'autres suivront avec défraiement. Sans doute les sommes perçues permettraient d'acheter du matériel utilisable par tous.

Il serait sans doute mieux de passer par Traquenard Prod, dont le but de l'asso est justement d'acheter du matériel de musique.

CEMMA n'est pas producteur de concerts et il est préférable de ne pas passer par CEMMA

Pour les concerts CEMMA TRIBU, il faudra à l'avenir utiliser un logo différent et utiliser des noms de groupes (à trouver) avec la mention « issu du collectif CEMMA TRIBU » Seb veut bien s'occuper du logo. A revoir avec lui.

Mélina se charge de lister les différents adhérents de CEMMA TRIBU; ceux déjà inscrits pour les cours qui de ce fait ne règleront rien en plus et les autres qui s'acquitteront de la somme de 35 € (adhésion, assurance, divers frais) pour cette nouvelle saison 2019/2020.

L'association CEMMA (Centre d'Expression Musicale La Malle Artistique) fêtera en 2021 ses 20 ans. Aussi, il faudra, durant la saison 2019/2020 déjà préparer cette importante manifestation. Une nouvelle réunion sera nécessaire début 2020. Peut-être que 2 jours de stage durant l'été 2020 seraient utiles.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 h 15